AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1892
FR0000074072-FS0780

4 décembre 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BIGBEN INTERACTIVE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 décembre 2015, la société anonyme de droit suisse Quaero Capital[1] (Immeuble ICC, route de Pré-Bois 20, CH-1215 Genève 15, Suisse), agissant pour le compte de la SICAV Argos Funds - compartiment Argonaut[2] dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 décembre 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BIGBEN INTERACTIVE et détenir, pour le compte de ladite SICAV, 843 768 actions BIGBEN INTERACTIVE représentant autant de droits de vote, soit 5,14% du capital et 5,03% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions BIGBEN INTERACTIVE sur le marché.

[1] Anciennement dénommée Argos Investment Managers.
[2] Quaero Capital agit en qualité d'« *investment manager* » de la SICAV luxembourgeoise Funds - compartiment Argonaut, dont la Banque Privée Edmond de Rothschild (Luxembourg) est le dépositaire et administrateur du fonds.
[3] Sur la base d'un capital composé de 16 411 785 actions représentant 16 784 081 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.